Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260310-DCM2026_13-DE

MAIRIE de LANDUDEC
----------29710----------

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
5 mars 2026

AFFICHÉE LE :
5 mars 2026

DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL :
13 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 9
VOTANTS : 11

L'an deux mille vingt-six,
Le dix mars à 19 heures,
Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Maire.
Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. GENTRIC Guénolé (procuration à M. GENTRIC Alexis), M. GOURLAOUEN Jean-Michel (procuration à Mme JONCOUR Martine), Mme PERENNOU Pauline (procuration à Mme KERSAUDY Maria), Mme LEBOUCHER Véronique, Mme ROSPARS Fabienne et Mme SIMON Françoise.
Secrétaire de séance : M. GENTRIC Alexis.

DCM2026/13 - Compte financier unique (CFU) – Budget Maison médicale

Madame Maria KERSAUDY, Adjointe aux finances, expose que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Ainsi, les élus sont amenés à se prononcer sur une délibération et un document unique au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'exercice.
Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats du bilan, du compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents.
Il s'agit d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.
Le CFU est présenté par Madame KERSAUDY ; Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote.

INFORMATIONS GENERALES et SYNTHETIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE

DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE 2025

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	340 334,00	27 672,82	368 006,82
	Recettes réalisées	B	31 700,00	2 400,00	34 100,00
	Restes à réaliser	C	84 000,00	-	84 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	329 521,93	27 672,82	357 194,75
	Dépenses réalisées	E	163 149,24	591,64	163 740,88
	Restes à réaliser	F	36 556,00	-	36 556,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice(+/-)	G=B-E	- 131 449,24	1 808,36	- 129 640,88
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés(+/-)	H	-	-	-
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G+H	- 131 449,24	1 808,36	- 129 640,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser(+/-)	I=C-F	47 444,00	-	47 444,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	- 84 005,24	1 808,36	- 82 196,88

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260310-DCM2026_13-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote)
APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget Maison médicale dressé conjointement par le Maire et le comptable public,
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Yves LE GUELLEC

MAIRIE de LANDUDEC
29710 LANDUDEC